

NOTE DE LECTURE par MICHELE GUIGUE, connexions n°91, 2009
Des parents dans l'école
Sous la direction de Martine Kherroubi
Éditions 2008

**MICHELE GUIGUE À PROPOS DE... MARTINE KHERROUBI (DIR.) DES PARENTS DANS L'ÉCOLE
TOULOUSE, ERES, 2008, 224 P.**

44 Être parent, c'est élever ses enfants, les éduquer, les accompagner de nombreuses années. Depuis les années 1990 émerge un discours nouveau mettant en évidence « la co-éducation ». Cette expression indique, explicitement, que les parents ne sont pas les seuls éducateurs de leurs enfants ; ils partagent cette responsabilité avec d'autres. À définir ainsi, de façon générale, la co-éducation, on peut remarquer que si ce discours est nouveau, cette réalité, elle, ne l'est pas vraiment : ne prenons qu'un exemple, celui de Pierre Jakez Hélias. Dans ses mémoires d'un Breton du pays bigouden, *Le cheval d'orgueil*, le récit de son enfance fait une large place à son grand-père, ses parents étant trop pris par leur travail pour s'occuper autant de lui. Et l'on pourrait ajouter l'importance du voisinage. Ce qui est nouveau aujourd'hui, c'est que la co-éducation est un discours institutionnel qui reconnaît une place aux parents et les associe aux professionnels, notamment à ceux de l'école. Certes, les enseignants instruisent et les parents élèvent et éduquent, mais entre ces deux orientations, la frontière est plus ténue et mouvante que le laissent penser les débats récurrents sur les missions de l'école.

45 Désormais, les parents sont devenus les membres d'une communauté éducative composée de nombreux professionnels spécialisés, formés, ce qui transforme radicalement leur position et leur rôle : dans leurs tâches éducatives, ils ne sont plus seulement en relation avec leur enfant et des personnes de leur voisinage et de leur entourage familial, c'est-à-dire des gens somme toute ordinaires, ils sont en relation avec des professionnels adossés à des institutions qui leur confèrent compétence et légitimité.

46 Dans ce nouveau contexte, caractérisé par un maillage institutionnel dense et entrelacé, les interactions avec les professionnels font partie des tâches parentales, parfois quotidiennes, elles deviennent même essentielles pour conforter leur propre autorité et l'image construite à leur sujet. Gérer ces relations est d'autant plus délicat qu'elles sont profondément inégalitaires, que ce soit du fait de la compétence et du statut des professionnels, ou de leur appartenance à une organisation institutionnelle complexe.

47 Dans ces relations entre adultes que sont les parents et les professionnels, cette composante institutionnelle constitue une toile de fond très prégnante. Un indice en ce sens, la déclinaison des appellations : parents, parents d'élève, parents d'élève délégué, est tout à fait caractéristique, et plus encore l'amalgame qui conduit l'expression « parents d'élève » à désigner, dans le langage commun, les parents élus comme délégués. À cela on peut ajouter un détail supplémentaire qui rend cette fusion signifiante : l'usage systématique du terme « enfant » plutôt qu'« élève » dans les discours des enseignants, et cela à l'école maternelle, à l'école élémentaire, mais aussi au collège et au lycée.

48 Ainsi il y a simultanément un gommage de l'institution dans la désignation des jeunes comme « enfants » plutôt que comme « élèves », et une institutionnalisation de la position des parents qui sont désignés comme « parents d'élève ». En effet, pourquoi ne pas simplement parler « parents » à la façon dont on en parle dans de nombreux autres pays ?

49 L'ouvrage dirigé par Martine Kherroubi s'inscrit dans ce contexte ; il présente un ensemble de recherches sur les parents dans l'école, sur la place que des écoles maternelles et des écoles élémentaires leur proposent dans le développement de leur projet d'établissement et sur la place qu'ils y prennent. Ces recherches ont été soutenues par la Fondation de France qui, dans les années 1990, a fait porter son effort sur des actions de prévention auprès des jeunes enfants, notamment indirectement, en favorisant des projets de coopération entre parents et enseignants. Cette publication collective présente donc un ensemble, tout à la fois très structuré et à plusieurs voix, de modalités concrètes de coopération dans 18 établissements primaires. Chacun des chercheurs procède en multipliant les collectes de données : observations, entretiens conduits individuellement, et parfois collectivement, auprès des parents et des enseignants. La présentation de ces regards croisés conduit à des découvertes stimulantes. Laissant aux lecteurs l'initiative d'aller plus avant en lisant ce livre d'accès aisé, riche et stimulant, je ne retiendrai ici que quelques aspects.

50 Martine Kherroubi distingue différentes figures du parent d'élève : le citoyen, l'usager, le coproducteur de la réussite scolaire. Elle consacre un chapitre à « La construction de la confiance dans la coopération ». La confiance est un des fondements de la vie moderne : « Les parents se trouvent dans l'obligation de "s'en remettre" à l'école pour qu'elle fasse réussir scolairement, et donc socialement, leur enfant » (p. 115). Si l'adhésion à l'école est largement partagée, le développement d'une dynamique de coopération suppose plus, de la proximité, des ressources culturelles et sociales, du temps, si bien que « la ligne de partage entre les parents déjà prêts à faire confiance et les autres » (p. 103) ne se déplace pas. La participation à des associations de parents d'élèves ou aux structures institutionnalisées de concertation est surtout le fait des classes moyennes et supérieures ; de plus cette participation, jamais massive, est en baisse constante depuis les années 1970. Les sociologues de l'école constatent donc que les parents n'ont pas tiré parti des évolutions de la législation qui leur reconnaissait une place, probablement aussi en raison de la méfiance des enseignants à leur égard. Les interactions sont complexes entre prudence, méfiance, confiance et coopération, et elles touchent aussi bien les parents que les enseignants. Quand il s'agit de parler précisément de l'école de leur enfant, les avis des parents sont divers et nuancés : à côté des admiratifs, il y a ceux qui ne sont « pas trop inquiets ». M. Kherroubi remarque que chez les parents délégués qui s'investissent à titre collectif, « l'adhésion aux valeurs de l'école publique du quartier va de pair avec une vigilance accrue quant à son fonctionnement éducatif et pédagogique » (p. 120). Les responsabilités d'un parent d'élève sont exprimées par ceux-ci en termes de « surveillance », de « vigilance », de « contrôle ».

51 Gilles Monceau s'attache tout particulièrement aux différentes modalités d'implication. Son approche ouverte et nuancée permet d'en découvrir toutes sortes de formes, y compris des formes intérieures, ou limitées à l'espace domestique et invisibles pour les professionnels. Tout d'abord, il y a, pour certains, l'espérance d'une scolarité et d'un avenir dont ils n'ont pas eu l'opportunité, il y a aussi le souci de la sécurité de l'enfant. Pour d'autres, l'implication prend la forme d'une délégation : « Les moments que nos enfants passent à l'école, je dis que c'est comme si c'était moi qui est là » (p. 45), dit un père. En effet, s'investir dans des coopérations en aidant, par exemple, à l'accompagnement de sorties ou en pénétrant dans la classe nécessite du temps, de la familiarité et, dans cette proximité, le risque de tensions, voire de conflits, n'est jamais exclu. Il s'agit donc d'être prudent, d'intervenir sans froisser, d'une part pour envoyer un message à son propre enfant, d'autre part, pour attirer sur lui l'attention bienveillante de l'enseignant. La compréhension des attentes des uns et des autres n'exclut pas les malentendus implicites : les parents ont l'impression de rendre service, tandis que les enseignants en attirant les parents à l'école ont l'impression de susciter une familiarité formatrice, pertinente pour la scolarité de l'enfant. Il serait, en tous les cas, simpliste d'interpréter les réticences, voire l'évitement des interactions directes comme des indices de désintérêt : les craintes liées à d'éventuelles maladresses et à la force des affects en jeu sont des freins non négligeables à une présence physique participative.

52 L'attention portée par Pascale Garnier aux ATSEM (agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles) permet, notamment, de saisir combien la complexité du partage du travail et des statuts professionnels n'est pas aisée à comprendre pour un parent novice. Cette professionnelle qui est au plus près des enfants, qui s'occupe de ceux qui ont besoin d'un câlin, est un relais entre l'univers de l'école et celui de la famille. Constituer l'ATSEM comme interlocutrice des parents, à l'occasion des nombreux moments d'accueil, c'est les familiariser avec la vie collective de l'école, c'est aussi, par sa présence, initier à la complexité de l'organisation scolaire et de la division du travail de socialisation et de transmission.

53 Tous les parents semblent s'accorder sur un point : pour bénéficier de l'école, il ne faut pas être « abandonné » (*sic*) par ses parents, autrement dit confié sans vigilance à l'institution. Être parent d'élève, c'est être attentif, même si cette attention discrète, à distance, échappe aux professionnels. Les critères de participation et les formes d'implication appréciées par l'institution ne correspondent pas à ceux des parents, surtout s'ils sont issus de milieux populaires. Ces décalages suscitent des critiques et des malentendus qui entretiennent une toile de fond préjudiciable à la coopération.

54 L'intérêt de cet ouvrage déborde largement les seuls parents pour concerner les citoyens : le fonctionnement des institutions, qui plus est des institutions scolaires, est un enjeu central pour le vivre ensemble et pour les conditions de construction de la société à venir.